

ATTESTATION SUR L'HONNEUR AUTORISANT LE PORT D'UN NOM D'USAGE PAR UN MINEUR

Cette attestation doit être complétée par le parent non présent lors de la demande de carte d'identité ou de passeport

Je soussigné(e),

NOM :

PRENOM :

Autorise mon enfant :

NOM :

PRENOM :

À porter le nom d'usage suivant :

NOM D'USAGE (noms des deux parents accolés dans l'ordre souhaité) :

.....

FAIT A, le

(signature)

Pièces à joindre :

- Pièce d'identité originale du parent ayant rempli l'attestation.
- Pièce d'identité du mineur sur laquelle figure déjà le nom d'usage ou copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois du mineur.

Important (Code pénal, art. 441-7) :

Le code pénal punit d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ou encore, de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

La commune de Guérande traite les données recueillies pour la **gestion des registres de l'état civil**. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la politique de confidentialité sur le site internet de la ville.